

COMMUNE DE CARCÈS



DELIBERATION

N ° 2026-20

Publié le :

Objet :

Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration de l'EHPAD LOUIS PASTEUR

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE HUIT AVRIL à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Conseillers municipaux en exercice :	27
Présents :	25
Absent (s) :	
Excusé (s) :	
Procuration (s) :	2
Quorum nécessaire :	14

Monsieur RAVANELLO Alain, Maire, Présent

Adjointes municipales présentes :

CHIAPELLO Amandine - BRISPOT John - TORRI Yvette - HERBEL Joseph - PEYBERNES Colette - WASTEELS Dylan - GUIOT-PICQUART Sandrine - SCHMITT Patrick

Conseillers municipaux présents :

STEFFAN Georges – JANVIER Nathalie – PRAEL Dominique – MARCHÉ Sandrine
MONDON Dimitri – ROUSSEAU Milena – BRUN Karl – CLÉMENT-PASSONI Marie
WAROUX Stanislas – VERMAND Marie-Hélène – CLAVIER Vincent – GARCIA Christine – CORINO Pierre – PRIEUR Stéphanie – VERCELLONI David – COMBIER Julie

Absents représentés :

DURAND Valérie – FERRETTO-REGGI Nicolas

Absents :**Secrétaire de séance :**

CLÉMENT-PASSONI Marie

EXPOSE DES MOTIFS

VU les articles L2121-21 et L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Les articles L315-10 et R315-6 du code de l'action sociale et des familles précisent la composition du conseil d'administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux locaux.

Le conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux qui relèvent d'une seule commune ou d'un seul département comprend notamment TROIS (3) représentants de la collectivité territoriale de rattachement, dont le maire.

Sont candidats :

- Mme Yvette TORRI
- Mme Valérie DURAND

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- **DE DESIGNER** pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD Louis Pasteur :
 - Mme Yvette TORRI
 - Mme Valérie DURAND

Secrétaire de séance
Marie CLÉMENT-PASSONI



Pour extrait conforme,
Le Maire
Alain RAVANELLO

